

TERMES DE REFERENCES

Poste : Expert national en aménagement des forêts sacrées

Département : Programme

Unité : Environnement et Energie

Lieu d'affectation : Cotonou

Superviseur : Chef d'équipe (Team Leader) Environnement et Développement Durable

Durée du poste : 18 mois

Type de contrat : Contrat de service

Grade de poste :

Date de publication : 28 Août

Date de clôture :

1. Contexte et justification

Le Sommet Mondial sur le Développement Durable, qui s'est tenu à Johannesburg a appelé à des mesures d'encouragement en faveur de la conservation, à une gestion responsable des ressources et à l'application des lois dans les pays en développement. Il a souligné la nécessité de soutenir l'utilisation des forêts pour la croissance économique, tout en veillant à leur préservation en tant que ressources de base.

Contrairement à cette mobilisation constante en faveur des forêts classées et des aires protégées, les forêts sacrées ne font l'objet d'attention soutenue que depuis la signature et la ratification de Convention sur la diversité biologique en 1992. En effet, longtemps ignorées, voire vilipendées, les forêts sacrées et les pratiques qui s'y rattachent sont considérées comme de véritables sanctuaires de biodiversité végétale et animale.

En Afrique, en Amérique Latine et en Asie, les sites sacrées, en particulier les forêts sacrées, intéressent de plus en plus les scientifiques et les organismes de protection de la nature. Elles sont considérées, de ce fait, comme des alternatives à explorer pour la sauvegarde de l'environnement au regard des résultats médiocres des politiques classiques de protection des forêts héritées de l'époque coloniale. Cette tendance a eu une résonance particulière dans les milieux africains.

Ces forêts constituent la méthode traditionnelle de conservation de la biodiversité. Elles aident à protéger des écosystèmes ou les habitats particuliers et présentent ainsi des aspects positifs, susceptibles d'enrichir la politique nationale en la matière. Vu leur importance dans le domaine de la conservation, elles ont été, sur le plan sous-régional recommandées dans tout processus d'aménagement forestier.

Au Bénin les forêts sacrées sont signalées depuis très longtemps. Elles sont très nombreuses, relativement petites et interviennent dans la protection de la faune et de la flore du couloir sec du Dahomey.

Les travaux scientifiques ont dressé un inventaire complet des forêts sacrées au Bénin. Ils ont recensé 2 940 forêts sacrées couvrant un total de 18 360 hectares, soit environ 0,2 % de la superficie totale du pays. Les petites forêts sacrées (superficie jusqu'à 1 ha) représentent presque 70 % du nombre total et un autre 18 % sont d'une superficie entre 1 et 5 ha. Cependant, il existe des forêts sacrées de grande superficie comme Igbo doléo (1 600 ha), Adjogni (1 200 ha), Ekpasso (800 ha), Igbo lakou (600 ha), Félia (600 ha) dans le département de Zou, ainsi que Adakplamé (450 ha) dans le département de l'Ouémé.

D'après les populations, les forêts sacrées remplissent une fonction écologique (protéger les sources d'eau, protéger les sols contre l'érosion, servir d'habitat aux animaux), une fonction socioculturelle (cimetière, lieux d'initiation, de bénédiction et de malédiction), une fonction religieuse (abriter les divinités) ou une fonction économique (récolte de bois morts, de plantes médicinales ou alimentaires).

Constitués d'arbres sacrés isolés, des réserves de chasse, des forêts des ancêtres, des forêts cimetières, des forêts de dieux ou de génies, des forêts de sociétés secrètes, etc et très protégés auparavant pour leur rôle social, culturel et de conservation de la biodiversité, ces arbres et forêts sacrés sont actuellement menacés de disparition.

Contrairement à certains pays dans lesquels les «forêts sacrées» ont été prises en compte par la loi ayant sanctionné le code forestier et ayant pour vocation la conservation et la protection, au Bénin elles sont laissées à la seule protection des pouvoirs et croyances religieuses. Plus ou moins bien conservées grâce à la protection culturelle et religieuse dont elles bénéficient, les forêts sacrées au Bénin subissent à l'heure actuelle une forte pression de dégradation face à des pressions démographiques et socio-économiques de plus en plus aiguës (extension des champs de cultures, habitations, exploitation frauduleuse des arbres de valeur, feux de brousse, recul du pouvoir des religions traditionnelles en raison de l'influence de nouvelles religions).

Afin d'arrêter ou de maîtriser le taux actuel de perte de biodiversité, la gestion durable des «forêts sacrées» peut constituer un moyen pratique d'accomplir ce but. D'où l'impératif de développer des activités pour l'incorporation de forêts sacrées dans le domaine classé de l'Etat tout en tenant compte des besoins réels des communautés concernées.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Bénin à travers la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature a sollicité et obtenu auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) une Subvention pour la Préparation du Projet (SPP).

La présente subvention du PNUD est relative à la stratégie cadre pour la gestion durable des forêts approuvée par le Conseil du FEM en septembre 2007. La stratégie tire partie des réalisations et des opérations du FEM dans le domaine de la gestion durable des forêts (GDF). Le but des investissements du FEM dans ce domaine est de préserver et de renforcer

la valeur économique, sociale et environnementale de tous les types de forêts au profit des générations actuelles et futures. La GDF est un concept large qui recouvre la conservation et l'utilisation appropriée des forêts et des arbres à l'appui de moyens d'existence durables. Elle consiste notamment à préserver la biodiversité, à prévenir et combattre la dégradation des sols et en inverser la tendance, à utiliser les arbres et le couvert forestier pour lutter contre la désertification, atténuer le changement climatique et s'y adapter, et à permettre la production durable de bois et la fourniture de services et produits forestiers non ligneux.

L'objectif de cet accord de subvention est d'accompagner le Bénin dans l'élaboration du projet d'« Incorporation des forêts sacrées dans le domaine classé de l'Etat »

Le processus de la SPP se concentrera sur toutes les activités nécessaires à la production d'informations relatives à la rédaction et à l'introduction pour financement d'un Projet sur la catégorisation et la valorisation des forêts sacrées au Bénin.

Ces documents seront soumis au Fonds pour l'Environnement Mondial à la fin du processus, après une autorisation technique et financière selon les règles du PNUD et seront accompagnés des lettres de confirmation de cofinancement.

Etant donné que le projet d'« Incorporation des forêts sacrées dans le domaine classé de l'Etat » traite de questions traditionnelles/religieuses, des communautés (autochtones), toutes les activités dans le contexte de cette SPP seront exécutées suivant des engagements de la Convention sur la Biodiversité sur l'accès à la connaissance traditionnelle, aussi bien de la Politique et de la Protection des Peuples Autochtones que du PNUD.

2. Fonctions et responsabilités

Sous la direction et la supervision directe du Chef d'équipe (Team Leader) Environnement et Développement Durable, le Coordonnateur national de la phase préparatoire du Projet « Incorporation des forêts sacrées dans le domaine classé de l'Etat » contribuera efficacement à la réalisation et la coordination des activités quotidiennes nécessaires à la formulation du projet et à la négociation des cofinancements.

A ce titre, il sera chargé de:

- ◆ Assurer la planification et le suivi opérationnel des activités relatives à Subvention pour la Préparation du Projet à savoir :
 - La collecte de données de base et analyse de déficit d'informations
 - L'évaluation des capacités de gestion des Forêts Sacrées
 - La consultation et l'engagement des parties prenantes
 - L'évaluation des coûts, des risques et de la planification du suivi et évaluation du projet
- ◆ identifier les activités pertinentes du projet et l'établissement de leurs coûts ;
- ◆ Analyser les projets actuels et achevés portant sur la biodiversité pour déterminer les

leçons retenues et identifier les domaines qui peuvent être reproduits dans le projet actuel;

- ♦ Procéder à une analyse des acteurs de la gestion des Forêts Sacrées;
- ♦ Identifier les barrières aux capacités et les besoins en renforcement de capacités;
- ♦ Faire des recommandations pour une gestion coordonnée nationale, régionale et locale des Forêts Sacrées et de leurs zones tampons et couloirs et la préservation des ressources biologiques connexes sur la base de l'application de l'Outil d'Evaluation des Capacités des Organisations de la Société Civile du PNUD là où il est applicable;
- ♦ Identifier les opportunités de partenariat public-privé;
- ♦ Assister dans la mobilisation du cofinancement;
- ♦ Faire la promotion des plans de participation et d'engagement ;
- ♦ Mettre au point un accord de partenariat avec les centres spécialisés de recherches sur l'étude de l'organisation de l'utilisation durable des Produits Forestiers Non Ligneux;
- ♦ Préparer les termes de références et participer à la sélection des consultants ;
- ♦ Appuyer la conception de l'Etude et de l'Evaluation des Forêts Sacrées ;
- ♦ Analyser la documentation existante sur les croyances culturelles qui ciblent en particulier les Forêts Sacrées et la préservation et la protection des espèces ;
- ♦ Définir les conditions dans lesquelles les Forêts Sacrées représentent de bons modèles d'intendance forestière basée sur les croyances culturelles / traditionnelles et si ces conditions peuvent être extrapolées ou reproduites ;
- ♦ Assister dans la conception de l'Etude et l'Evaluation des Forêts Sacrées ;
- ♦ Accompagner les travaux sur la législation actuelle et les politiques gouvernementales prévues en vue d'identifier tous déficits nécessitant un travail supplémentaire pendant la durée du projet et procéder à la reconnaissance légale des Forêts Sacrées et de leurs zones tampons et couloirs fauniques connexes;
- ♦ Participer à la définition de la législation requise pour mettre en œuvre les changements prévus pour la gestion communautaire ;
- ♦ Contribuer à l'établissement de la carte de base des Forêts Sacrées, y compris les frontières des sites cibles, et définir les procédures d'identification et de délimitation des frontières à suivre dans le cadre du projet ;
- ♦ S'assurer que les principales informations provenant de la Cartographie, de l'Etude et de l'Evaluation des Forêts Sacrées soient prises en compte dans le Système d'Informations Global (GIS) ;
- ♦ Assister les experts nationaux et internationaux dans l'accomplissement de leurs contrats ;
- ♦ Analyser et assurer la qualité des rapports d'activités, études et autres documents élaborés ;
- ♦ Elaborer un système d'informations sur les résultats ;

- ♦ Contribuer à toutes réflexions/analyses liées à l'aménagement durable des forêts sacrées ;
- ♦ Assurer le suivi administratif, technique et financier des activités ;
- ♦ Tenir une base de données pertinentes régulièrement mise à jour sur les résultats et toutes les interventions dans le domaine des forêts sacrées et développer des relations avec les partenaires financiers, les ministères et les partenaires locaux intervenant dans le domaine ;
- ♦ Assurer la formulation du document de projet sur les forêts sacrées au Bénin ;
- ♦ Participer aux réunions internes du groupe des programmes et autres travaux de groupe de bureau et exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée dans le cadre de l'unité Environnement et Développement Durable.

3. Résultats attendus de l'expert

Les produits attendus sont :

- ♦ Un document d'établissement de la Carte des Forêts Sacrées
- ♦ Un rapport d'évaluation de l'état actuel des Forêts Sacrées en termes de ressources biologiques disponibles, de menaces, de préservation et d'utilisation et de contribution à la préservation de la biodiversité
- ♦ Un document de sélection de sites et des parties prenantes
- ♦ Un rapport d'analyse et de capitalisation des initiatives de base et des partenariats potentiels
- ♦ Une Base de données des dépositaires de la connaissance sur les Forêts Sacrées:
- ♦ Un document sur le système de suivi de la biodiversité
- ♦ Un rapport sur l'organisation de l'utilisation et de la promotion des Produits Forestiers Non Ligneux prioritaires dans les forêts sacrées:
- ♦ Un rapport d'évaluation de la capacité de gestion des Forêts Sacrées en terme de législation, de cadre institutionnel et de gestion, de partenariats utiles
- ♦ Un document d'évaluation des coûts du projet, des risques
- ♦ Un document de planification des activités du projet
- ♦ Un Document du projet « Incorporation des forêts sacrées dans le domaine classé de l'Etat » à soumettre
- ♦ Un Document de stratégie de mobilisation des financements et des cofinancements nécessaires à la mise en œuvre du projet

4. Compétences et capacités relationnelles

Exigence de l'organisation

- ♦ Démontrer son engagement à la mission à lui confiée par le PNUD en conformité

avec la vision et le contenu de son cahier de charge

- ♦ Respecter les différences personnelles et culturelles (genre, religion, race, nationalité, âge)

La gestion des connaissances et de l'apprentissage

- ♦ Partager les connaissances et expériences pour une gestion axée sur les résultats

Efficacité opérationnelle de développement

- ♦ Apte à exécuter toute une gamme de tâches spécialisées liées à la gestion des résultats, y compris l'appui à la conception, à la planification, à l'établissement de rapports

Gestion et Leadership

- ♦ Se concentrer sur l'impact des résultats au niveau du client et réagit positivement aux commentaires
- ♦ Travailler constamment avec énergie et une attitude positive et constructive
- ♦ De nature calme et contrôlant son humeur même sous pression
- ♦ Démontrer une disponibilité pour le changement et une capacité à gérer des situations complexes

Conduite et comportements

- ♦ Etre en mesure d'assurer le leadership et de faciliter les relations de travail avec les collaborateurs, les autorités gouvernementales centrales comme décentralisées, les différents partenaires de la société civile, les différentes Agences du Système des Nations Unies, pour la mise en œuvre et le suivi des activités prévues dans le cadre de la Subvention pour la Préparation du Projet
- ♦ Avoir une très bonne capacité d'écoute, de la maturité et un très bon esprit d'équipe, être en mesure de gérer les différends et les conflits dans la mise en œuvre du projet
- ♦ Etre en mesure de gérer les changements éventuels et avoir la culture du professionnalisme et du travail de qualité
- ♦ Avoir le sens du respect des délais
- ♦ Maîtriser les différentes procédures liées à la gestion des programmes et projets

5. Qualifications

Etudes et formations et spécialisations

- ♦ Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agronomie, en foresterie, ou en environnement (BAC +4 au moins) ou tout autre diplôme équivalent avec une spécialisation en aménagement des forêts ou des aires protégées en Afrique tropicale et des expériences concrètes en organisation des acteurs et en gestion participative des ressources forestières.
- ♦ Maîtriser les logiciels bureautiques et statistiques (Word, Excel, PowerPoint, ...)

Expériences

- ♦ Avoir au moins cinq ans d'expériences professionnelles dans le domaine de l'aménagement des ressources naturelles ou du développement durable, sur le plan national et international
- ♦ Avoir capacité d'analyse approfondie et de solides expériences en matière d'aménagement des aires protégées au Bénin et dans la sous région ;
- ♦ Maîtriser la problématique de valorisation de la biodiversité, de création et gestion d'aires protégées
- ♦ Avoir une bonne expérience en utilisation durable de la biodiversité, en planification opérationnelle et dans la législation forestière actuelle ainsi que les politiques de gouvernance concertée et de gestion des ressources forestières
- ♦ Avoir une bonne expérience dans la gestion des projets/programmes de développement et la maîtrise de l'approche participative des ressources naturelles
- ♦ Avoir de bonnes capacités en rédaction de projets/programmes ;
- ♦ Avoir une solide expérience en matière de législation forestière et outils juridiques de gestion des aires protégées et biodiversité
- ♦ Avoir une solide connaissance des différentes conventions et surtout la convention sur les changements climatiques et les mesures d'adaptations aux vulnérabilités ;

Connaissances linguistiques

- ♦ Maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de l'anglais

Autres conditions requises

- ♦ Etre de nationalité béninoise
- ♦ Etre âgé de 45 ans au plus
- ♦ Avoir une expérience de travail dans un environnement structuré
- ♦ La connaissance du Système des Nations Unies serait un atout

Aptitude personnelle

- ♦ Très bon esprit de créativité, d'innovation et de vision
- ♦ Aptitude confirmée à analyser des questions techniques, à formuler des propositions
- ♦ Méthode et rigueur dans le travail, grande disponibilité et aptitude au travail d'équipe
- ♦ Aisance dans la communication écrite et orale
- ♦ Aptitude pour les missions de terrain
- ♦ Forte capacité à prendre des initiatives
- ♦ Bonne moralité
- ♦ Aptitude à travailler sous stress
- ♦ Aptitudes rédactionnelles aussi bien en anglais qu'en français
- ♦ Parfaite maîtrise du français et de l'anglais

- ♦ Aptitudes à bien gérer le temps
- ♦ Aptitudes relationnelles avec l'ensemble du personnel
- ♦ Grandes capacités d'organisation, d'adaptation de polyvalence et de gestion
- ♦ Etre discret, souriant, honnête disponible et motivé

6. Dossier de candidature

Pièces à fournir

- ♦ Une demande adressée au Représentant Résidant du PNUD (lettre de motivation)
- ♦ Une copie de l'acte de naissance
- ♦ Les photocopies des diplômes et attestations reçus
- ♦ Un curriculum Vitae indiquant le numéro de téléphone du candidat et deux personnes ressources du secteur forestier ;
- ♦ Un formulaire P11 du PNUD rempli et signé par le candidat

Les Termes de références sont disponibles au bureau du **PNUD Bénin, Cotonou, Zone Résidentielle, Lot N° 111** ou sur le site web du PNUD Bénin à l'adresse suivante : <http://www.bj.undp.org> .

Les Termes de références sont disponibles au bureau du **PNUD Bénin, Cotonou, Zone Résidentielle, Lot N° 111** ou sur le site web du PNUD Bénin à l'adresse suivante : <http://www.bj.undp.org> .

Les candidatures, incluant un CV détaillé, une lettre de motivation, le formulaire P11 des Nations Unies, et les copies des diplômes et attestations de travail ou de service fait devront être contenues dans une enveloppe portant la référence CDS/Consul/ /24/08/09 et la mention «**EXPERT NATIONAL EN AMENAGEMENT DES FORETS SACREES** » doivent être reçues au plus tard le **09 SEPTEMBRE 2009 à 12h30** à l'adresse suivante :

Mme Le Représentant Résident du PNUD,
 Attention : Centre de Service.
 PNUD, Zone Résidentielle, Lot N° 111
 BP 506- Cotonou

Les candidatures féminines sont fortement encouragées